

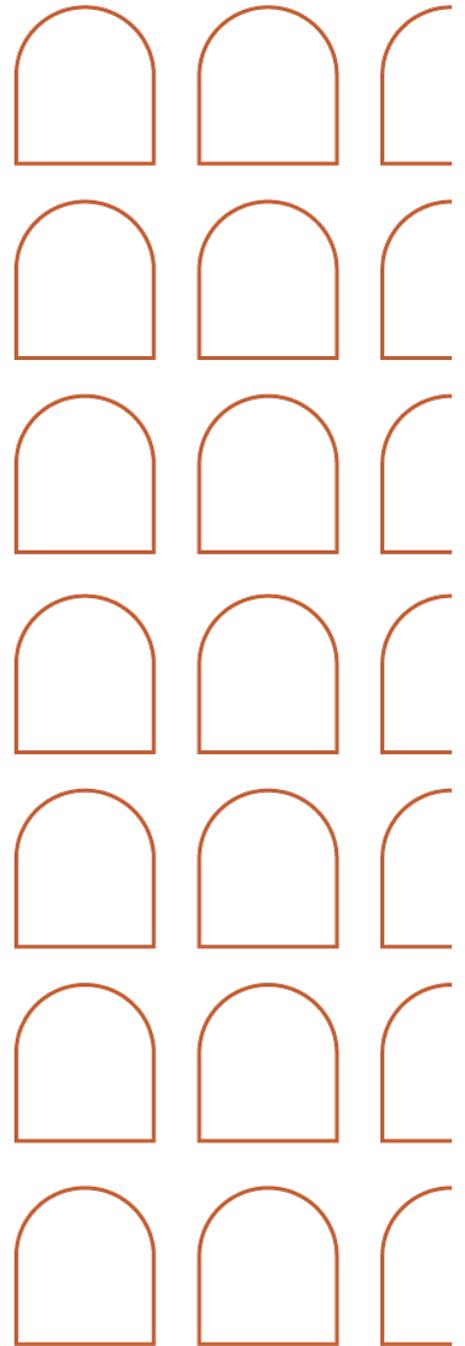
STG Policy Papers

# ANALYSE POLITIQUE

## INTÉGRATION SOCIALE COMME COMPOSANTE D'UNE POLITIQUE GLOBALE D'INTÉGRATION CONTINENTALE DE L'UNION AFRICAINNE

**Auteur:**

Umar Kabanda



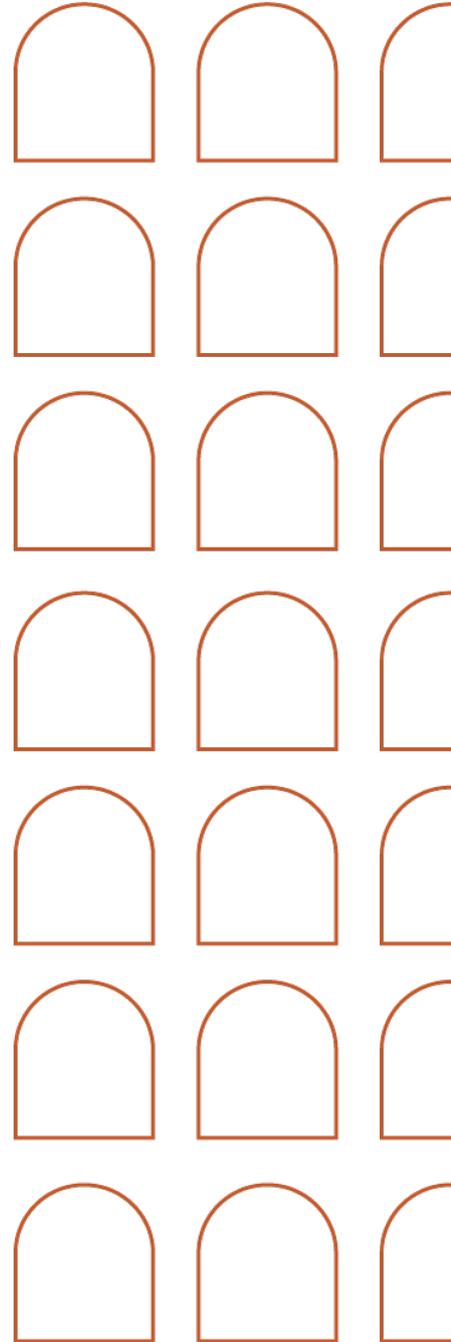
## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Cette analyse politique comporte trois objectifs. Examiner comment l'intégration sociale influence le comportement professionnel éthique des praticiens africains de l'intégration régionale. En deuxième lieu, comprendre comment l'intégration sociale africaine peut améliorer les pratiques et les politiques transfrontalières pour concrétiser la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf). Troisièmement, explorer quand l'intégration sociale pourrait être bénéfique à l'Architecture de gouvernance africaine (AGA). Cette étude adopte une méthodologie de recherche explicative tout en recourant à une approche qualitative. L'étude fait une recommandation des stratégies devant étendre la portée de la ZLECAf et de l'AGA dans la vie de tous les Africains d'un point de vue normatif, compte tenu de la diversité sociale des 55 pays membres de l'Union africaine. Cette recherche met l'accent sur le caractère unique de toutes les sociétés africaines, ce qui appuie la recherche inductive du pluralisme communautaire. Ainsi, les différences identifiées servent de tremplin aux discussions sur la manière de réaliser l'intégration sociale. La déduction est également utilisée pour expliquer une composante éthique dans des tentatives continentales plus grandes afin d'améliorer l'inclusion pour une gouvernance transfrontalière plus efficace et efficiente en Afrique.

### Auteur et remerciements:

**Umar Kabanda** | Boursier - leader politique 2021, École de gouvernance transfrontalière (EUI)  
Traduit par Dongmo Kenfack Luc William PhD

L'auteur tient à remercier le personnel de la bibliothèque de l'EUI pour son aide à la recherche et Megan Gethin pour la préparation du document politique pour publication. Les opinions exprimées dans cette publication reflètent l'opinion des auteurs individuels et non celle de l'Institut universitaire européen.



# 1. INTRODUCTION

Dans la perspective de la philosophie africaine, ce document politique étudie la nature de l'intégration sociale. Les idées proposées offrent une perspective philosophique morale qui peut guider les tentatives contemporaines devant résoudre la difficulté de l'intégration sociale dans les processus de gouvernance transfrontalière et les projets transfrontaliers en Afrique.

Le désir d'en savoir plus sur ce sujet découle du fait que presque tous les pays africains se battent pour renforcer l'engagement et la participation des citoyens dans le programme d'intégration régionale. Sur le plan économique, les échanges commerciaux dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), nouvelle initiative de l'Union africaine en matière de commerce transfrontalier, ont commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec 38 des 54 signataires ayant approuvé l'accord au 15 janvier 2021 (Tralac, 2021). La ZLECAf devrait rassembler les 55 États membres de l'Union africaine dans un marché unique de 1,3 milliard de personnes avec un PIB combiné de plus de 2,2 trillions de dollars (Abrego, et al 2020). Selon Yihdego (2011), la réforme de l'ancienne Organisation de l'unité africaine (OUA) va au-delà de l'économie<sup>1</sup>. La transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Union africaine a non seulement rétabli les principes, mais a également introduit de nouveaux objectifs d'intégration politique pour le continent (*ibid*, 569). Ces objectifs incluaient l'émergence de l'Architecture de gouvernance africaine (AGA) sur le plan politique. La résolution de l'Union africaine de « préserver, promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples » est renouvelée par l'Acte constitutif. Il s'agit d'un nouveau point de référence pour tous les pays africains permettant de consolider les institutions démocratiques et une culture démocratique pour la bonne gouvernance et l'État de droit.

Moreso, Osakwe et Poretti (2015) stipulent que l'intégration sociale favorise la conscience civique et contribue à la réduction de la

pauvreté grâce à un développement à long terme axé sur les personnes. Ainsi, cette recherche se focalise davantage sur la transformation sociale afin de garantir à tous les Africains une meilleure condition de vie. Alors que le document promeut l'intégration sociale comme une priorité pour une politique d'intégration prospère et complète, les concepts de bénéfices mutuels et de justice, ainsi que la participation active et l'autonomisation de tous les peuples du continent sont nécessaires.

## 1.1. Contexte

L'architecture de gouvernance africaine (AGA) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sont les programmes phares les plus récents de l'Union africaine dont l'objectif est de déclencher une transformation sociale, politique et économique en Afrique. Néanmoins, le besoin de meilleures alternatives pour renforcer la cohésion sociale et réduire l'apathie politique des citoyens existera toujours. Ce processus établit une bonne situation et un ensemble d'idéaux bien fondés incorporés dans tous les projets d'intégration, avec la capacité de s'adapter à la diversité des États membres et de leurs populations.

Hewitt de Alcantara (1994) affirme que l'intégration sociale augmente l'inclusion économique. Elliott Green (2012) ajoute qu'elle réduit les tensions entre les différents États membres. Elle contribue également à la vision de l'Agenda 2063 de l'UA à travers les secteurs officiels et informels. Cela favorise également un sentiment d'appartenance à la vie politique chez tous les citoyens africains, les encourageant à soutenir les agendas de l'Union africaine.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'Architecture de gouvernance africaine (AGA) se développent rapidement par-delà les frontières entre les États membres de l'Union africaine. En particulier, les mêmes initiatives d'intégration économique et politique nécessitent de nouveaux modèles d'intégration sociale pour promouvoir l'inclusion de tous les Africains et

<sup>1</sup> République d'Afrique du Sud, (2004) Organisation de l'unité africaine (OUA) / Union africaine (UA) Extrait de <http://www.dirco.gov.za/foreign/Multilateral/africa/oau.htm>

réduire l'insécurité économique dans la vie des populations, tant dans les zones urbaines que rurales.

Alors, la participation active des citoyens nécessite des pratiques éthiques parmi les acteurs de la gouvernance transfrontalière. Lesquelles pratiques se traduisent par des politiques honnêtes, justes et précises, associées aux personnes qu'elles servent (McFall, 1987, p. 5). D'autre part, selon Sigauke, l'Afrique a besoin d'une perspective normative d'un espace d'élaboration de politiques transfrontalières basé sur des valeurs et collègues (2015). Ceci constituera un point d'expérience unificateur capable de faciliter une perspective devant unir les peuples africains à travers des politiques d'intégration sociale sur le continent. Teffo (2004) explique que l'unicité historique de chaque système étatique postcolonial est un élément important. Il existe par exemple des différences de culture politique entre les États francophones et anglophones en Afrique. Les besoins modernes d'intégration du continent présentent de nouveaux défis. D'une autre manière, cela s'est traduit par l'adoption limitée des initiatives de l'UA au niveau national et par l'absence d'un soutien populaire généralisé. Ainsi, l'Union africaine est poussée à adopter de nouvelles politiques sociales pour promouvoir un « programme de valeurs partagées » comme moyen de promotion d'un cadre plus axé sur les personnes dans les pays où les citoyens soutiennent les ambitions du continent.

L'intégration sociale promet une nouvelle philosophie et une nouvelle compréhension politiques africaines dans lesquelles la vie quotidienne des personnes, les cultures partagées et les activités collectives sont soutenues au niveau continental (Kasanda, 2013). Les indicateurs sociaux connexes de l'intégration sont examinés pour justifier la manière dont les systèmes de valeurs traditionnels transfrontaliers, qui sous-tendaient naguère l'orientation des Africains, pourraient être redynamisés pour transformer le processus d'intégration et la représentation transfrontalière des personnes qui en résulte dans l'Union africaine. Par conséquent, ce document d'orientation suscite trois interrogations :

L'accent mis sur le bien-être humain peut contribuer à faire progresser la reconnaissance pancontinentale des idéaux moraux africains dans les processus d'intégration sociale. Cette interprétation

- *Comment les influences de l'intégration sociale pourraient-elles promouvoir une conduite professionnelle éthique chez les praticiens de la gouvernance transfrontalière en Afrique ?*
- *Comment l'intégration sociale africaine pourrait-elle contribuer à renforcer les pratiques et les politiques transfrontalières afin que la Zone de libre-échange continentale puisse être effective ?*
- *Pourquoi l'intégration sociale est-elle bénéfique à l'Architecture de gouvernance africaine ?*

Ces trois dimensions peuvent permettre de comprendre le principe moral général de l'intégration sociale africaine. Elles fournissent également un cadre d'exploration des options politiques et pratiques permettant d'accroître la participation du public aux activités transfrontalières.

Le document fait la distinction entre le caractère unique du contexte socioculturel africain et le cadre plus général de la gouvernance mondiale.

## **2. DANS L'INTÉGRATION SOCIALE, LE DÉVELOPPEMENT MORAL EST IMPORTANT**

Ici, le concept de développement moral dans l'intégration sociale est basé sur le travail d'Uchenna Okeja (2018), en particulier ses positions dans "Justification of Norms in African Philosophy" qui établissent que la reconstruction du concept de bien-être humain est l'approche la plus viable pour construire un leadership et une intégration basés sur des valeurs dans l'Afrique postcoloniale. Okeja définit le processus d'acquisition de la moralité comme impliquant quatre typologies essentielles : l'appel aux traditions, l'appel à la communauté, l'appel à la religion et aux dieux, et l'appel au bien-être humain. Dans toutes les tentatives d'intégration sociale, l'accent mis sur

le bien-être humain est utilisé pour concevoir et justifier des règles morales.

Applique le concept de bien-être humain aux initiatives de la [Zone de libre-échange continentale africaine](#) et de l'Architecture de gouvernance africaine. Kasanda justifie le bien-être politique et humain des Africains par la philosophie politique africaine, qui cherche à comprendre la vie quotidienne des personnes, les expériences quotidiennes d'alliances et les actes politiques collectifs en dehors de l'État (Kasanda, 2013). D'autre part, le capitalisme africain s'efforce d'accomplir une vision holistique d'intégration continentale par l'inclusion socio-économique et la durabilité de l'histoire, des traditions, de la culture, des coutumes, des croyances, des systèmes de valeurs et des structures familiales étendues de l'Afrique (Makhudu 1993, p. 40).

À l'opposé, Okeja (2018) en faisant appel au bien-être humain pose la question de savoir qui est un être humain comme centre reconnu de justification morale au niveau de l'Union africaine. Pour établir un point de vue humaniste d'intégration sociale et reconstruire des principes moraux, le décalage de la conduite éthique entre les acteurs transfrontaliers et le désintérêt des citoyens pour les programmes continentaux doivent être réduits. L'expérience de l'apathie politique de certains États membres dans la mise en œuvre des politiques de l'Union africaine reflète le manque d'engagement des citoyens en raison de l'insuffisance des initiatives d'intégration sociale sur le continent.

## 2.1 Une plus grande intégration sociale est essentielle

Selon le rapport sur les perspectives mondiales de l'OIT, 60 % de la main-d'œuvre mondiale travaille dans le secteur informel<sup>2</sup>. En outre, dans le cas de l'Afrique, les données montrent que près de 85,8 % de la classe ouvrière est employée dans ce même secteur. De même, d'autres chiffres tirés de Agronomics Law

(2019) indiquent que l'Afrique subsaharienne représente une part importante de la production agricole mondiale<sup>3</sup>. Plus de 90 % des emplois informels se trouvent dans ce secteur, et sa production représente jusqu'à 62 % du PIB officiel. Selon l'Agromics Law, le commerce transfrontalier informel constitue une part importante du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest, en particulier au Bénin et au Nigeria;<sup>4</sup> environ 75 % et 20 % du PIB de ces deux pays, respectivement<sup>5</sup>. Cela indique un potentiel important d'implication des personnes dans l'économie informelle. Il est difficile de répondre aux questions concernant leur intégration par des statistiques. Lors du Sommet mondial pour le développement social de 1994, l'Assemblée générale des Nations unies a établi que l'intégration sociale en tant que processus nécessite des efforts continus pour réduire et éliminer les principales sources de détresse et d'instabilité sociales pour que la famille et la société participent pleinement aux activités économiques transfrontalières. Cela nécessite des institutions plus inclusives et des objectifs qui garantissent que chacun a un accès égal aux avantages de la [Zone de libre-échange continentale](#). L'Architecture de gouvernance africaine a été établie comme un autre moyen de communication entre les diverses parties prenantes de l'Union africaine (UA) et les organes et organisations sous-régionaux au niveau politique, promettant ainsi, selon Kariseb et al (2020), une plateforme de gouvernance africaine pour promouvoir une excellente gouvernance démocratique. Cependant, le retard dans l'approbation du protocole de l'UA<sup>6</sup> relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et au droit d'établissement a limité les interactions humaines transfrontalières sur le continent. En outre, des difficultés sont associées à la lenteur de la mise en œuvre de la [Politique d'absence de visa](#) à l'entrée et d'un passeport africain unique. De nombreux passeports régionaux, tels que ceux délivrés par les Communautés économiques d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale, d'Afrique australe et d'Afrique de

2 ILO, (2018) Informal Economy [https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS\\_627189/lang-en/index.htm](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627189/lang-en/index.htm)

3 Ohnsorge. F and Shu Yu. (2022), The Long Shadow of Informality: Challenges and Policies, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank

4 Olafuyi., M (2019) The Informal Economy and the African Continental Free Trade Agreement: Making Trade Work for the Often Overlooked 2

5 *Ibid.*

6 Union africaine ; Protocole au Traité instituant la Communauté économique africaine concernant à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement.

l'Ouest, ont entravé l'identité africaine au niveau plus large des déplacements et de l'intégration sociale sur le continent.

Une intégration sociale accrue, d'autre part, a une connotation négative pour certaines personnes, évoquant des images d'une imposition indésirable d'uniformité. D'autres pensent que la pratique consistant à faciliter l'identité d'une personne par le biais des passeports et la facilité de circulation ne reflète pas nécessairement une condition positive ou négative. Il s'agit simplement d'une façon de décrire l'unité de l'Afrique, son identité partagée et sa collaboration transfrontalière. Cette étude met en lumière la peur de la conformité par rapport à l'unité dans la diversité.

### 3. MÉTHODOLOGIE

Ce document de politique fait recours à une approche de recherche explicative à travers une évaluation qualitative des travaux scientifiques. Cette méthode vise à faire la lumière sur l'intégration sociale et son importance dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine et de l'Architecture de gouvernance africaine. Une analyse et une recherche approfondies d'un vaste éventail de caractéristiques sociales au sein de diverses communautés en Afrique sont menées à l'aide d'une technique qualitative (Mason, 2002). L'analyse de contenu est utilisée pour synthétiser les informations existantes sur l'intégration sociale et l'identité africaine à partir de livres, de publications scientifiques et de sites web. Les sous-thèmes de l'intégration sociale sont également pris en considération, notamment la moralité et l'intégrité, la transparence de la conduite transfrontalière, l'intégration économique et politique des individus dans l'intégration continentale.

De manière déductive, un récit de l'intégration sociale pour une Zone de libre-échange continentale africaine centrée sur les personnes et l'Architecture de gouvernance africaine est construit.

## 4. EN AFRIQUE, L'INTÉGRATION SOCIALE ET LA CONDUITE ÉTHIQUE TRANSFRONTALIÈRE SONT IMPORTANTES

Le conflit entre des personnes qui ne partagent généralement pas la même religion, la même langue ou les mêmes coutumes impose des exigences exceptionnelles en matière de tolérance et de compréhension humaines pour l'intégration sociale. Cela nécessite une conduite éthique transfrontalière en Afrique, mesurée par la croissance économique inclusive et le bien-être réglementé, l'emploi, les transferts de fonds et les mesures de lutte contre la corruption ; l'épuisement des ressources naturelles, ainsi que les questions écologiques et de genre qui y sont liées ajoutent à d'autres sensibilités et besoins éthiques, selon Kohnert (2019). Des éléments supplémentaires à prendre en compte sont la montée de la xénophobie, du nationalisme et du populisme à travers le continent, en partie en raison de la mobilité accrue de la main-d'œuvre.

Il est toutefois important de noter qu'il n'existe pas vraiment de changement viable à l'intégration régionale produit par une intégration sociale fondée sur des principes moraux. Dans le régionalisme et la dévolution, la sensibilité aux divers contextes culturels peut avoir un impact favorable sur les communautés et les secteurs économiques les plus pauvres et sur d'autres couches sociales défavorisées (Sideri, 1997).

Plus important encore, le comportement éthique en Afrique a besoin de lignes directrices. Selon Eisenbei et Brodbeck (2014), cela devrait développer un leadership éthique devant reconnaître les véritables points communs interculturels et les variations de l'éthique sur le continent multiculturel.

Les pratiques et politiques de gouvernance transfrontalière des Nations unies abordent une composante éthique plus large et plus complexe pour les valeurs et les principes fondamentaux universels et indivisibles de l'État de droit et des droits de l'homme. L'intégration sociale est un gros synonyme de

plus de justice, d'égalité, de bien-être matériel et de liberté démocratique dans les politiques. Elle exige une action éthique qui intègre les idéaux fondamentaux mondiaux au contexte multiculturel du continent africain.

Au niveau continental, les acteurs transnationaux doivent comprendre les besoins éthiques complexes des individus dans leurs pays respectifs, ce qui peut signifier différentes choses pour différentes personnes. Cette perspective identitaire et morale, selon Walumbwa et al. (2011), devrait être fondée sur des normes morales personnelles plutôt que sur la pression de pairs, d'organisations ou simplement de pressions sociales externes. Une telle perspective morale établit un objectif positif, à savoir l'égalité des chances et des droits pour tous les Africains.

Dans ce scénario, devenir plus intégré implique l'augmentation de ses chances dans la vie. Le développement d'une perspective morale internalisée peut être encouragé par un « dialogue de gouvernance » culturel visant à faciliter l'acceptation du mode de vie des Africains en tant que valeur positive pour une intégration plus poussée. Selon Lennick et Kiel (2007), cela peut maintenir une forte aptitude à l'intelligence morale chez les acteurs transfrontaliers, qui se définit comme la capacité mentale à évaluer la façon dont différents principes moraux peuvent soutenir les propres croyances, ambitions et activités des Africains en faveur de l'Agenda 2063.

Une intégration morale accrue peut également évoquer des images d'une imposition malvenue de conformité parmi les Africains. Bien que d'autres chercheurs peuvent penser que ce terme ne signifie pas toujours un état agréable ou indésirable. En Afrique, l'intégration sociale nécessite un code éthique transnational uniforme. Selon Albrecht et Goleman (2007), une grande intelligence morale honore les engagements des ambitions de toute organisation. Lennick et Kiel (2007) ajoutent que la manifestation de l'intelligence sociale et morale accueille la diversité des personnes représentées et fait appel à l'intelligence de chacun. Ainsi, dans ce dernier point de vue, l'intégration sociale peut fournir un cadre plus riche, plus équitable

ou plus compatissant pour les êtres humains qu'une perspective continentale. Pourtant, un concept d'intégration sociale peut être fondamentalement différent d'un autre, sans être meilleur ou pire.

L'intelligence morale des acteurs transfrontaliers est un élément clé pour l'atteinte des objectifs à court et à long terme de la Commission de l'Union africaine. Selon Hosmer (2007), elle permet d'honorer l'engagement de respecter les droits d'autrui tout en faisant appel aux différents points de vue culturels des sociétés africaines dans la mise en place d'un gouvernement transnational sur le continent.

L'incohérence frappante entre les modèles d'intégration sociale qui rapprochent les gens d'une part, et la fragilité des mécanismes existants pour discuter des problèmes communs et promouvoir l'action conjointe d'autre part, limite les véritables réseaux de relations et d'institutions. Cela peut également faire échouer l'intégration sociale et les moyens de subsistance des personnes à des moments et des endroits spécifiques. La norme identitaire, selon Burke (1991), décrit les attentes des citoyens vis-à-vis des activités continentales ou régionales en fonction des positions qu'ils ont définies eux-mêmes au sein des États membres respectifs de l'UA. Burke et Reitzes (1981) poursuivent en disant que les acteurs transfrontaliers doivent se voir et voir leurs actions sous le prisme des districts ou territoires sous-étatiques en Afrique, et s'efforcer d'être performants, être orientés vers les résultats, et engagés dans les meilleurs intérêts des citoyens qui sont le reflet de leurs inclinations cognitives et affectives (Organ 1988).

L'adoption d' « hypernormes », comme le proposent Donaldson et Dunfee, est nécessaire pour produire des normes hautement éthiques dans la gouvernance transfrontalière (1999). Ainsi, les acteurs de la gouvernance seront en mesure de se concentrer sur l'obtention de résultats positifs pour la société et la Vision 2063 de l'Union africaine (Donaldson et Dunfee 1999). Cela permettra de distinguer les modèles et les processus d'intégration sociale afin de fournir des instruments pratiques aux dirigeants africains pour redéfinir les principes

de gouvernance transfrontalière et déterminer s'ils ont des conséquences positives ou négatives sur le bien-être des différents groupes du continent.

Dans une perspective de politique d'intégration continentale, la question importante pour ceux qui considèrent l'intégration sociale sous le prisme d'une éthique de l'excellence (Solomon 1992) n'est pas de savoir comment accroître l'intégration en soi, mais comment promouvoir une conduite éthique parmi les leaders transfrontaliers afin de favoriser la création d'une société plus juste et équitable.

Les dirigeants des communautés ethniques traditionnelles peuvent contribuer à modifier les objectifs d'intégration et à encourager l'intégration sociale dans les pays africains. Cela est possible parce que dans les pays africains où il existe des structures de leadership traditionnelles, ethniques ou tribales, les citoyens sont engagés avec elles. En outre, dans de nombreuses sociétés, les normes culturelles intergénérationnelles sont au moins aussi importantes que les processus formels de prise de décision, selon Robinson (1997). Cependant, elles ne sont souvent ni comprises par les acteurs transnationaux ni utilisées pour la communication comme une forme d'exploitation de l'attachement des personnes à leurs propres pratiques et normes culturelles.

Une autre explication proposée par Rousseau (1998) établit que les idées d'un individu sur les termes et conditions d'un devoir continental attendu sont cruciales en termes de contrat psychologique. Par conséquent, le contenu de la participation des citoyens au soutien de l'Agenda 2063 nécessite un contrat pouvant être adapté à l'interprétation particulière de chaque objectif continental. (Kessler et Coyle-Shapiro, 2000).

## 5. CONCRÉTISATION DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE ET INTÉGRATION SOCIALE

La Zone de libre-échange continentale (ZLECAF)<sup>7</sup> et ses six protocoles promettent

aux pays africains un commerce transfrontalier sans entrave. Cependant, le manque de statistiques limite la participation de l'économie informelle au commerce transfrontalier<sup>8</sup>. Par conséquent, davantage d'activités sont nécessaires pour accroître la légitimité de la ZLECAF, en accord avec les valeurs et les demandes des acteurs du secteur informel. Carroll et Buchholtz (2009) affirment que lorsque la légitimité est accrue, elle peut être un engagement plus important du secteur informel dans l'initiative de la ZLECAF. Caldwell et Hansen (2010) affirment que tout cela dépend des contributions des organisations de commerçants informels pour maximiser leur capacité à construire une prospérité à long terme, comme l'envisage l'accord commercial.

Même si le secteur informel développe des relations avec les employés qui mènent à l'emploi (Thompson et Heron 2005), un engagement partagé pour une croissance synergique est attendu dans le cadre de la ZLECAF qui envisage un engagement plus formel. En effet, la plupart des entreprises n'établissent pas de liens basés sur une utilisation informelle sous-optimale de leur potentiel commercial (Pfeffer 1998). Cela renforce le fait que la compréhension des réalités et des limites du secteur informel impose aux partisans de l'intégration une obligation éthique de promouvoir un continent africain dont la population est pleinement engagée dans l'amélioration du commerce transfrontalier (Collins 2001).

De plus, les partisans de la ZLECAF reconnaissent que le commerce peut parfois être informel, mais l'engagement tardif du secteur informel sur le continent limite la réalisation des objectifs commerciaux et entrave le développement des populations africaines.

Par ailleurs, la reconnaissance par les acteurs de la gouvernance transfrontalière de la Zone de libre-échange continentale africaine comme un « bien public » à travers les sociétés adopte une perspective de « monde juste » (Organ 1988). Cela promet l'engagement social de ceux qui font du commerce dans le

<sup>7</sup> African Continental Free Trade Area extrait de <https://au.int/en/african-continental-free-trade-area>

<sup>8</sup> K. Pace, A. Bouet and J.W. Glauber (2019) 'Informal cross-border trade in Africa. MTID PROJECT NOTE' extrait de <https://www.ifpri.org/publication/informal-cross-border-trade-africa>

secteur informel et promeut une perspective d'équité et de justice. Il peut également s'agir d'une perception subjective qui peut être perçue par les commerçants formels dans l'accord commercial (Primeaux et al. 2003).

En d'autres termes, l'engagement inadéquat du secteur informel limitera l'intégration des populations africaines dans la révolution commerciale et économique envisagée. Par conséquent, pour comprendre la vision du commerce et ses possibilités de promouvoir l'intégration économique, il est nécessaire de bien comprendre les individus qui travaillent dans le secteur informel. Selon Goleman (2007), cela peut aider les commerçants transfrontaliers à surveiller les nouvelles situations émergentes et à s'y adapter afin de mieux répondre aux besoins du secteur formel et obtenir les meilleurs résultats possibles.

L'incapacité à établir une intégration sociale à l'intérieur et au-delà des frontières de l'État limite les activités d'intégration régionale et met en péril les moyens de subsistance des personnes dans les groupes informels à travers le continent. La réticence du secteur informel à assumer un rôle de « propriétaire et de partenaire » dans la Zone de libre-échange continentale africaine (Block 1993) peut compromettre la compréhension commune, la création de richesse à long terme et l'avantage concurrentiel stratégique dans la mise en œuvre de l'initiative économique et commerciale continentale (Senge 2006).

En outre, la ZLECAf présente de nouvelles opportunités dans certaines régions et nations déjà établies dans la production et les services, en plus de la nécessité de faire évoluer le secteur informel.

La migration transfrontalière est un aspect supplémentaire qui doit être pris en compte. Dans certains pays africains, les barrières géographiques continuent d'entraver la libre circulation des personnes.<sup>9</sup>

Par ailleurs, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 s'appuie sur des protocoles internationaux pour les

déclarations sur les migrations et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, adoptée en 1981. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) a également été signé en 1966. Tous ces textes ont trait à la liberté de circulation en Afrique et dans le monde. En ce qui concerne la ZLECAf, le Traité d'Abuja a inspiré l'adoption du Protocole de libre circulation<sup>10</sup>, une idée approuvée en 1991 lors de la création de la Communauté économique africaine. Ce protocole promet en quelque sorte d'ouvrir la porte à la circulation transfrontalière des personnes en Afrique. Le protocole de libre circulation propose un passeport africain unique.

En première ligne de l'intégration sociale, un passeport africain pourrait améliorer les interactions transfrontalières des personnes ordinaires au sein de l'accord de libre-échange africain. Contrairement à de nombreuses autres initiatives d'intégration, la mise en œuvre du passeport unique peut promouvoir tous les traités et protocoles de l'UA et inspirer les personnes venant de loin à avoir une perspective continentale.

Le passeport africain et l'idée de « Pas de visa à l'entrée » concernent l'intégration sociale et la circulation des citoyens. En outre, en accordant à tous les Africains le droit de circuler librement, l'on assisterait à une plus grande participation des citoyens à la politique de la Commission de l'union africaine de réalisation de la vision 2063. La Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) a pris des mesures similaires au niveau sous-régional.<sup>11</sup> En 2018, elle a commencé à délivrer des passeports électroniques. Les États membres de la EAC suppriment progressivement les passeports nationaux au profit du passeport de la CER, faisant ainsi progresser l'intégration sociale dans cette région spécifique.<sup>12</sup>

Dans le même ordre d'idées, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé en 2000 son protocole de libre circulation des personnes dans la sous-région. Les initiatives de la EAC et de la CEDEAO comprennent toutes deux une

9 K. Nkrumah, Discours de lancement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Addis-Abeba, Éthiopie, 1963

10 Abuja Treaty (1991) extrait de <https://wipolex.wipo.int/en/text/173333>

11 EAC (2014) extrait de <https://au.int/en/visa-free-africa>

12 EAC e-Passport (2017) <https://www.eac.int/press-releases/148-immigration-and-labour/754-eac-to-start-issuing-ea-e-passport-january-2018%20=>

composante régionale qui interdit aux autres Africains de bénéficier du même niveau de liberté de mouvement dans ces aires géographiques. Une stratégie à l'échelle du continent - au-delà de l'approche régionale est envisagée par l'Union africaine.

Il est à espérer que la mise en œuvre correcte d'un protocole sur la libre circulation des personnes favorise l'intégration sociale. Ceci est lié à la recherche du Fonds monétaire international qui a établi que la libre circulation conduit à l'amélioration des institutions sociales<sup>13</sup> et cela se ressent dans les différences entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

En Afrique, on s'attend à ce que la Zone de libre-échange continentale et la mise en œuvre du protocole sur la libre circulation des personnes introduisent de nouveaux arrivants, mais Flahaux et al (2016) soulignent que cela peut introduire des tensions dans les pays d'accueil. Ces tensions peuvent se manifester sous la forme de violence accrue et de pressions liées au sous-développement, pouvant exercer ainsi une pression sur les services sociaux. Cela exige une synchronisation et une intégration des cadres politiques nationaux avec les cadres politiques continentaux. Cet effort est susceptible d'étendre les systèmes et politiques d'inclusion des migrations pour une intégration sociale complète. Les systèmes et politiques d'exclusion des migrations risquent de bloquer les nouveaux avantages de la Zone de libre-échange continentale et de limiter l'intégration culturelle des commerçants au-delà des frontières. Cela nécessite des politiques qui solutionnent de manière adéquate les problèmes de la diversité culturelle<sup>14</sup> au niveau des États et qui accroissent l'africanité au-delà des particularismes nationaux.

Booth (2003) pour sa part explique qu'une prise en compte adéquate des sensibilités

des plus pauvres et des choix commerciaux informels pourrait révéler leurs propres formes de structure sociale. L'intégration des activités de mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale reflète également cet aspect. L'inclusion des personnes défavorisées, comme dans le secteur informel et le [système de valeurs culturelles](#), peut permettre une plus grande intégration sociale au niveau continental. Cela permet à tous de participer et de bénéficier des libertés de la Zone de libre-échange continentale.

## 6. INTRODUCTION DE L'ARCHITECTURE DE GOUVERNANCE AFRICAINE ET INTÉGRATION SOCIALE

En 2011, l'Architecture de gouvernance africaine (AGA) a été officiellement adoptée en tant que mécanisme de travail au sein de la superstructure de l'Union africaine.<sup>15</sup> L'AGA a été créée en 2012 avec divers objectifs, notamment la croissance de la participation publique et de l'engagement des citoyens dans la quête de la démocratie, de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme, entre autres. Le cadre sert également de mécanisme au niveau politique.<sup>16</sup> Pour favoriser les échanges entre les diverses parties prenantes de l'Union africaine (UA) et les agences sous-régionales, sans oublier les interactions interinstitutionnelles fondées sur des valeurs partagées. Il s'agit d'un ensemble de cadres visant à aider les Africains à jouir des droits de l'homme et d'un gouvernement démocratique.<sup>17</sup> S'il s'agit véritablement d'une grande promesse faite à tous les Africains, Kariseb et Okoloise (2019) expliquent qu'il établit également une stratégie panafricaine pour faire progresser la gouvernance démocratique sur le continent. Le troisième pilier de l'AGA, aborder les valeurs africaines partagées, prévoit que la réalisation des droits de l'homme et de la démocratie est

13 IMF, (2016) Emigration Slows Eastern Europe's Catch Up with the West extrait de <https://blogs.imf.org/2016/07/20/emigration-slows-eastern-europes-catch-up-with-the-west/> on 30/03/2022

14 Global heritage Fund (2019) Cultural heritage in the Changing world. extrait de <https://globalheritagefund.org/2019/05/21/cultural-diversity-a-necessity-in-our-changing-world/>

15 « Décision sur le thème, la date et le lieu de la seizième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine », AU Doc Assembly/AU/Dec.304(XV), Quinzième session ordinaire, Kampala, Ouganda, 27 juillet 2010 ; « Décision sur le thème du Sommet de janvier 2011 », AU Doc EX.CL/Dec.525(XVI), Seizième session ordinaire du Conseil exécutif, Addis-Abeba, Éthiopie, 1er février 2010, para. 2.

16 Créé par la CUA et entériné par la décision EX.CL/Dec.525(XVI) du Conseil exécutif de l'UA

17 AU Doc Assembly/AU/Decl.1(XVI), para. 2, Seizième session ordinaire, 30-31 janvier 2011, Addis-Abeba, Éthiopie, consulté le 28 décembre 2018.

censée se faire par le biais d'une orientation stratégique à long terme sur le continent.<sup>18</sup>

Il est très important de noter que la diversité de la réalité africaine entraîne des valeurs qui diffèrent de celles avancées par Matlosa (2014). Il s'agit des valeurs juridiques, des normes intégrées dans l'ensemble des nombreux instruments de l'Union africaine. Viljoen (1997), quant à lui, confirme que les valeurs africaines sont dynamiques et enchevêtrées dans une variété de contextes sociaux, culturels, politiques et juridiques. Cela nécessite la recherche de l'intégration sociale par la promotion de la solidarité et de l'association mutuelle entre les gouvernés et les gouvernants sur le continent.

Par ailleurs, l'AGA s'inspire des instruments juridiques de l'UA, notamment son [Acte constitutif \(2000\)](#), les dispositions clés de la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance (Charte africaine de la démocratie) de 2007 et la [Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981](#). Toutes ces dispositions établissent une structure de gouvernance uniforme pour les États membres de l'UA afin de disposer d'une base pour une perspective panafricaine.

La mise en œuvre des orientations juridiques de l'AGA a donné naissance à la Plateforme africaine de gouvernance (AGP). Celle-ci est née de l'interaction politique des États membres pour mettre à jour le [cadre de l'AGA](#). Cette plateforme sert également de base de soutien pour l'harmonisation des instruments et la coordination des activités de gouvernance et de démocratie.<sup>19</sup>

Parmi les nombreuses initiatives de l'AGP guidées par l'AGA, l'on trouve les Dialogues de haut niveau sur la Gouvernance, la Démocratie et les Droits de l'homme à l'AGA.<sup>20</sup> Delapalme (2021) explique que la Plateforme africaine de gouvernance est confrontée à de nouveaux défis sociaux tels que l'apathie de nombreux citoyens africains à l'égard de la gouvernance continentale. Par conséquent, celle-ci est restée importante et a influencé la représentativité des participants au dialogue.

La deuxième initiative est le rôle de surveillance de la Charte africaine de la démocratie dans la Plateforme [africaine de gouvernance](#). Cette charte définit les valeurs fondamentales de l'Union, notamment la volonté de promouvoir et de défendre les idéaux et les institutions démocratiques, les droits de l'homme, la participation populaire, l'État de droit et la bonne administration sur le continent. Aussi, la corruption politique est endémique<sup>21</sup>. Dans une autre explication, Mindzie (2015) ajoute également que les violations des droits de l'homme dans les pays africains se sont intensifiées à mesure que l'opposition aux gouvernements s'est accrue. Pour décrire la cause, Viljoen (2016) affirme que ce scénario est exacerbé en partie par la diversité et l'allégeance croissantes de la plupart des groupes ethniques, le passé colonial et le mépris des nations pour la gouvernance continentale. L'Agenda 2063 de l'Union africaine est plus prometteur et cela peut augmenter la contribution de la participation des citoyens. Ce travail de recherche entend promouvoir l'intégration sociale et trouver des moyens de créer et de renforcer l'identité commune tout en construisant un point de vue [africain](#).

La troisième initiative de l'AGA est le [Programme de stratégie d'engagement des jeunes](#). Il s'agit de l'initiative de base de l'AGA visant à promouvoir l'inclusion dans les plateformes et programmes d'intégration continentale. Bien qu'elle promette de nouvelles façons d'engager la diversité, les jeunes engagés doivent faire davantage pour établir des liens de base de soutien mutuel, de responsabilité et de culture d'une identité panafricaine (Legum 1965).

L'appel à une plus grande intégration sociale avec l'AGA découle d'une perception largement répandue selon laquelle les institutions fondamentales de la société, telles que la famille et la communauté, ne fonctionnent plus effectivement. En témoignent l'augmentation des niveaux de corruption et la réticence à l'endiguer, ce qui limite la participation à la gouvernance. L'incapacité de la majorité des

18 "Strategic Plan 2009–2012," paras. 88–96; "African Governance Architecture Framework," para. 1

19 Seizième session ordinaire de l'UA, Vers une unité et une intégration accrues grâce à des valeurs partagées ", AU Doc Assembly/AU/Decl.1(XVI), " Déclaration sur le thème du Sommet ", para. 11, 30-31 janvier 2011, Addis-Abeba, Éthiopie,

20 Dialogues de haut niveau de l'AGA sur la gouvernance extrait de <https://au.int/en/newsevents/20201210/9th-high-level-dialogue-democracy-human-rights-and-governance-africa> 04/04/2022

21 Apathie politique, extrait de <https://trekafrika.net/politics/political-apathy-causes-effects-and-remedies/> 06/04/2022

citoyens à diagnostiquer la corruption limite la capacité de ceux qui détiennent l'autorité à prendre des mesures.<sup>22</sup> Au-delà des consultations et de la formation des jeunes de l'AGA, les jeunes devraient être encouragés à accroître leur sensibilisation à la mission et à la vision de l'AGA et de l'Union africaine à la base. Cela peut accroître la participation des citoyens aux institutions gouvernementales ayant une perspective panafricaine.

L'engagement prolongé des jeunes dans les fora, selon Persell et al. (2001), peut aider à promouvoir la diffusion des connaissances des jeunes à la base, pour la civilité et la tolérance dans les interactions sociales quotidiennes avec des autorités publiques locales et celles au-delà des frontières du pays. Les initiatives de l'AGA sont conçues pour promouvoir le rôle des praticiens de l'intégration régionale. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir l'intégration sociale afin de développer une base de valeurs africaines communes, ce qui peut être réalisé en encourageant [les contacts culturels pacifiques et la convivialité](#) à tous les niveaux de la société. En donnant la priorité à cet aspect de l'intégration sociale, l'on réduit les diverses causes d'éloignement social tout en ouvrant une nouvelle voie pratique pour intégrer une perspective africaine dans la mise en œuvre de l'AGA et de l'AGP, dans laquelle tous les Africains jouent un rôle.

Ocheni et Nwankwo (2012) affirment que les différences découlant des expériences coloniales et postcoloniales ont contribué à la formation d'une identité professionnelle dans la mise en œuvre de l'AGA. Cet article précise qu'il existe un conflit croissant entre les praticiens africains de l'intégration régionale, ce qui ne parvient pas à atteindre son objectif initial d'établir une bonne gouvernance sur le continent. L'initiative de gestion des connaissances de l'AGA<sup>23</sup> est nécessaire pour étudier l'impact des réseaux de relations sociales. Cela est corroboré par Due et al. (1999), pour qui les nombreux systèmes coloniaux de gouvernement peuvent renforcer la mise en œuvre de l'Architecture

de gouvernance africaine si des identités plus diverses sont recherchées pour développer une perspective panafricaine.

L'Union doit projeter ses objectifs au sein d'une structure d'institutions allant des clans africains, des quartiers, des communautés, des familles ou des ménages aux écoles, aux associations (où la plupart des Africains cherchent à se protéger) et aux fermes, usines, petites exploitations, boutiques de rue, magasins et bureaux pour survivre et poursuivre l'intégration sociale en Afrique (où tous les Africains travaillent). Dans un sens plus large, Valcour et Cornell (2003) affirment que pour que les grandes structures politiques et économiques reflètent la dynamique de la nature pluraliste du continent, elles doivent refléter la dynamique de la société qu'elles sont censées servir. L'impact des gouvernements locaux ou des conseils tribaux ainsi que des niveaux étatique et continental doit être compris. De même, la politique d'intégration continentale exige l'intégration sociale, non pas dans le sens d'une intégration accrue en soi, mais dans le sens de la promotion d'un type d'intégration qui favorise la formation d'une société plus juste et équitable.

## 7. CONCLUSION

En résumé, l'intégration des minorités africaines et des populations socialement exclues de l'économie, tout comme le spectre politique, a un fort potentiel dans le renforcement de la cohésion sociale de la ZLECAf et de l'AGA de l'Union africaine. Plus important encore, la nature diverse des sociétés africaines sera prise en compte par l'intégration sociale d'une manière qui informe la conduite professionnelle éthique parmi les praticiens de l'intégration régionale vers l'amélioration des pratiques et des politiques de gouvernance transfrontalières. Ceci vise à promouvoir la concrétisation de la Zone de libre-échange continentale. De même, si elle est abordée dans la perspective de cet article, l'intégration sociale peut ouvrir une voie plus constructive vers un engagement mutuel et la promotion de l'Architecture de gouvernance africaine.

22 African Identities, Extrait de <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14725843.2022.2044132> 04/04/2022  
23 Objective and principle No 7. Extrait de <http://aga-platform.org/about/> 04/04/2022

En résumé, cela contribuera au développement et au progrès à long terme des civilisations qui s'identifient à la méthode de développement adoptée par les nations et les citoyens du continent.

La mission de la ZLECAf est d'amener les 55 États membres du bloc de l'Union africaine dans un marché combiné de 1,3 milliard de personnes et d'actualiser le produit intérieur brut cumulatif anticipé supérieur à 2,2 trillions de dollars.

– Il s'agit de l'un des résultats progressifs que l'on espère obtenir grâce à une intégration adéquate des relations et des réseaux sociaux.

Enfin, la vie politique des Africains sera réveillée pour qu'ils s'identifient aux projets, programmes et activités de leurs pays respectifs afin de promouvoir la bonne gouvernance pour la réalisation de l'intégration politique et des aspirations prévues dans l'Architecture de gouvernance africaine. Cela revitaliserait la renaissance du développement de l'Afrique avec une approche ne laissant personne à la traîne.

## 8. IMPLICATIONS POUR LA POLITIQUE

Si l'intégration sociale est mise en évidence dans la stratégie et la mise en œuvre de la ZLECAf et de l'AGA, elle a un fort potentiel pour susciter l'identité africaine souhaitée, soutenir les activités continentales au niveau national et établir une identité panafricaine à la base. En outre, cela aura diverses ramifications politiques sur la vie sociale, culturelle, économique et politique de tous les Africains, de la manière suivante:

### 8.1 Mentalité panafricaine

- De nouvelles formations sur les sensibilités éthiques du leadership dans des contextes transculturels et la multiplicité des éthiques des différentes cultures du continent doivent être organisées par le secrétariat de l'Union africaine pour les dirigeants transfrontaliers. Cela révélera les besoins éthiques complexes des individus, permettant à une diversité de leaders dans la promotion transfrontalière de s'impliquer davantage dans tous les efforts continentaux.

- Grâce à un « dialogue sur la gouvernance » culturel, la Commission de l'union africaine dévoilera une nouvelle méthode d'internalisation d'une perspective morale introduite par les participants. Cela fournira un ensemble d'idées positives qui contribueront à l'intégration sociale. Cela pourrait rendre la politique élaborée au niveau continental encore plus facile à mettre en œuvre et à adapter au mode de vie des Africains.
- Le secrétariat de l'Union africaine devrait organiser des fora pour stimuler l'innovation sur la manière de transformer le comportement éthique des dirigeants transnationaux. Il pourrait s'agir d'un forum qui favorise la construction d'une société plus juste et plus équitable pour les individus qui travaillent dans l'économie informelle.
- La ZLECAf et le secrétariat de l'AGA devraient repenser et envisager le rôle des districts ou territoires infraétatiques dans la promotion de l'intégration sociale africaine. Il est prévu que cela encourage les acteurs infraétatiques et facilite l'engagement adéquat des États membres par les dirigeants à différents niveaux de gouvernance en Afrique.

### 8.2 Architecture de gouvernance africaine

- Le secrétariat de l'AGA doit faire participer davantage les organisations de la société civile aux dialogues de haut niveau de l'AGA sur la gouvernance, la démocratie et les droits de l'homme. L'avantage de rassembler de vastes groupes de la société civile est que de nouvelles perspectives sur les demandes de divers membres du public seront incluses dans les discussions de haut niveau.
- Bien que le secrétariat de l'AGA entreprenne de nombreuses initiatives de développement des connaissances, il est urgent de créer un journal ou une plateforme de diffusion des connaissances. Cela permettrait d'inciter les universitaires et les décideurs africains à contribuer aux publications. Cela augmenterait les possibilités d'inclure diverses perspectives de gouvernance

et de demandes économiques dans les nations africaines.

- Le secrétariat de l'AGA devrait créer un fonds pour les jeunes afin d'augmenter leur participation au Programme d'autonomisation des jeunes de l'AGA, organisé une fois par an. Cela permettrait aux jeunes de promouvoir et de parrainer des programmes d'activation locaux qui visent à sensibiliser l'AGA à la base.

### **8.3 Négociations pour une Zone de libre-échange continentale africaine**

- Le secrétariat de la ZLECAf doit œuvrer pour que le Protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique soit ratifié et adopté par tous les signataires de l'accord de libre-échange.
- La lenteur de la procédure de ratification restreint la véritable liberté de voyager, de séjourner et de travailler des Africains, variables qui encourageraient le commerce sur tout le continent.
- Compte tenu des nombreux défis associés à la réalisation de l'objectif d'un passeport africain, tels que le coût, l'existence de passeports régionaux existants et l'adoption tardive du Traité sur la libre circulation des personnes, la ZLECAf doit plaider en faveur de l'émission d'une même carte d'identité nationale comme première étape vers l'unification des voyages continentaux pour le commerce. Ces cartes peuvent favoriser une certaine libre circulation avant que le passeport africain ne devienne une réalité. Cela permettra également de fournir une identification commune à ceux qui voyagent sur le continent.
- Le secrétariat de la ZLECAf doit formaliser des structures sous forme de fora, d'ateliers et de dialogues avec les acteurs du secteur informel. Cela facilitera une meilleure compréhension de la manière dont ceux-ci pourraient être intégrés dans l'exécution de tous les protocoles de la ZLECAf. En cas de possibilité, cela améliorera l'identification des connaissances cachées et la manière dont elles pourraient contribuer à la croissance continentale et à la création d'emplois à travers l'accord commercial de

la ZLECAf.

- Le secrétariat de la ZLECAf doit faire pression de toute urgence sur la Commission de l'union africaine pour qu'elle adopte une politique d'exemption de visa à l'arrivée parmi les États membres signataires du traité. Correctement fait, cela permettra une migration transfrontalière sans heurts et contribuera à l'intégration sociale du continent tant recherchée.

## REFERENCES

- Albrecht, K. (2007). *Social Intelligence: The New Science of Success*. San Francisco, CA: Jossey-Bass
- Burke, P. J. (1991). Identity processes and social stress. *American Sociological Review*, 62(1), 134–150
- Burke, P. J., et Reitzes, D. C. (1981). The link between identity and role performance. *Social Psychology Quarterly*, 44(2), 83–92
- Carroll, A., & Buchholtz, A. (2009). *Business and society ethics and stakeholder management* (7th ed.). Mason, OH: South-Western Cengage Learning
- Collins, J. (2001). *Good to great*. New York, NY: HarperCollins Publishers Inc.
- Coyle-Shapiro, J., & Kessler, I. (2000). Consequences of the psychological contract for the employment relationship: A large scale survey. *Journal of Management Studies*, 37(7), 903–930
- Delapalme.N (2021) Governance in Africa: Citizen dissatisfaction is growing, and COVID-19 is likely to reverse recent gains extrait de <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/02/25/governance-in-africa-citizen-dissatisfaction-is-growing-and-covid-19-is-likely-to-reverse-recent-gains/> le 06/04/2022
- Donaldson, T. et Dunfee, T. W. (1999). *Ties that bind: A social contracts approach to business*. Boston, MA: Harvard Free Press
- Eisenbeiß, Silke Astrid et Felix Brodbeck (2014): Ethical and unethical leadership: A cross-cultural and cross-sectoral analysis. *Journal of Business Ethics*, 122 (2): 343–359
- Elliott Green, (2012) Explaining African ethnic diversity; *International Political Science Review*, 32(3), 235-253
- Flahaux.M et De Haas.H, (2016) African migration: trends, patterns, drivers. *Comparative Migration Studies*, 4(1), 1-25
- Frans Viljoen, (2016) *The Realisation of Human Rights in Africa Through Inter Governmental Institutions*” (LLD Thesis, University of Pretoria, South Africa, 1997), pp 19–20
- Goleman, D. (2007). *Social intelligence: The new science of human relationships*. New York, NY: Bantam Publishing
- Guillen, M. (2008). Organizational commitment: A proposal for a wider ethical conceptualization of “normative commitment”. *Journal of Business Ethics*, 78(3), 401–414
- Gullett, J., Do, L., Canuto-Carranco, M., Brister, M., Turner, S., & Caldwell, C. (2009). The buyer–supplier relationship: An integrative model of ethics and trust. *Journal of Business Ethics*, 90(3), 329–341.
- Kariseb, K., Okoloise, C. (2020). Reflections on the African Governance Architecture: Trends, Challenges and Opportunities. In: Addaney, M., Nyarko, M., Boshoff, E. (eds) *Governance, Human Rights, and Political Transformation in Africa*. Palgrave Macmillan, Cham
- Kasanda, (2013) Analyzing African Social and Political Philosophy: Trends and Challenges; *Journal of East-West Thought*, 2(5), 29-50
- Khabele Matlosa (2014) The African Union’s African Governance Architecture Linkages with the African Peace and Security Architecture, *Great Insight Magazine* 4, no. 1 p 14.

- Kohnert, D. (2019), The ethics of African regional and continental integration, Which way Africa: Ubuntu or Nationalism? German Institute of global Area studies, <https://www.ssoar.info/ssoar/handle/document/65230>
- Lennick, D., et Kiel, F. (2007). Moral intelligence: Enhancing business performance and leadership success. Upper Saddle River, NJ: Wharton School Publishing.
- Mason, J. (2002). Qualitative researching. London: Sage
- McFall, L. (1987) National Association of Social Workers, vol.98, pp. 5-20
- Mindzie, M. A. 2015. Citizen participation and the promotion of democratic governance in Africa. GREAT Insights Magazine, Volume 4, Issue 3.
- Morrison E. W., et Robinson, S. L. (1997). When employees feel betrayed: A model of how psychological contract violation develops. *Academy of Management Review*, 22(1), 226–256
- Okeja U. (2018) Justification of Moral Norms in African Philosophy. In: Etieyibo. E(eds) Method, substance, and the Future of African Philosophy. Palgrave Macmillan, Cham.
- Organ, D. W. (1988). Organizational citizenship behavior: The good soldier syndrome. Lexington, MA: Lexington Books.
- Osakwe, P et Poretti, M., (2015) Trade and Poverty Alleviation in Africa: The Role of Inclusive Structural Transformation Trade and Poverty Branch, UNCTAD/WEB/ALDC/2015/2
- Primeaux, P., Karri, R., & Caldwell, C. (2003). Cultural insights to organizational justice—a preliminary perspective. *Journal of Business Ethics*, 46(2), 187–199
- Richard A. Booth (2003). *The Business Lawyer*, American Bar Association Vol. 58, No. 4, pp.1433-1448
- Rousseau, D. M. (1998). The problem of the psychological contract considered. *Journal of Organizational Behavior*, 19, 665–671
- Sideri, Sandro (1997): Globalisation and regional integration. *European Journal of Development Research*, Volume 9, 1997 - Issue 1, pp. 38-82
- Sigauke, E.; Katsaruware, D.; Chiridza, P.; Saidi, T. (2015) African Traditional Cultural Values and Beliefs: A Driving Force to Natural Resource Management: A Study of Makonde District, Mashonaland West Province, Zimbabwe *Journal of Culture, Society and Development*, Vol.9, pp.78-83
- Solomon, R. C. (1992). Corporate roles, personal virtues: An Aristotelean approach to business ethics. *Business Ethics Quarterly*, 2(3), 317–339
- Stephen Ocheni, Basil C. Nwankwo (2012). Analysis of Colonialism and Its Impact in Africa. *Cross-Cultural Communication*, 8 (3), 46-54.
- Walumbwa, F. O., Luthans, F., Avey, J. B., & Oke, A. (2011). Authentically leading groups: The mediating role of collective psychological capital and trust. *Journal of Organizational Behavior*, 32(1), 4–24
- Yihdego., Z. (2011) The African Union: Founding Principles, Frameworks and Prospects *European Law Journal*, Vol. 17, No. 5, September 2011, pp. 568–594

The School of Transnational Governance (STG) delivers teaching and high-level training in the methods, knowledge, skills and practice of governance beyond the State. Based within the European University Institute (EUI) in Florence, the School brings the worlds of academia and policy-making together in an effort to navigate a context, both inside and outside Europe, where policy-making increasingly transcends national borders.

The School offers Executive Training Seminars for experienced professionals and a Policy Leaders Fellowship for early- and mid-career innovators. The School also hosts expert Policy Dialogues and distinguished lectures from transnational leaders (to include the STG's Leaders Beyond the State series which recorded the experiences of former European Institution presidents, and the Giorgio La Pira Lecture series which focuses on building bridges between Africa and Europe). In September 2020, the School launched its Master-of-Arts in Transnational Governance (MTnG), which will educate and train a new breed of policy leader able to navigate the unprecedented issues our world will face during the next decade and beyond.

The STG Policy Papers Collection aims to further the EUI School of Transnational Governance's goal in creating a bridge between academia and policy and provide actionable knowledge for policy-making. The collection includes Policy Points (providing information at-a-glance), Policy Briefs (concise summaries of issues and recommended policy options), and Policy Analyses (in-depth analysis of particular issues). The contributions provide topical and policy-oriented perspectives on a diverse range of issues relevant to transnational governance. They are authored by STG staff and guest authors invited to contribute on particular topics.

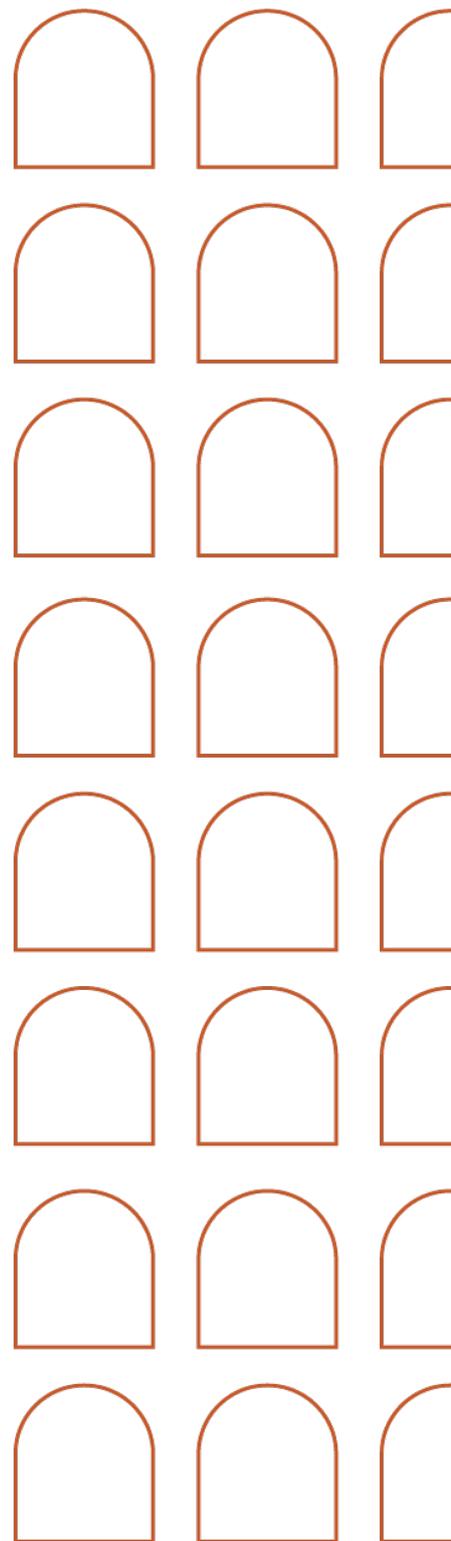
School of Transnational Governance  
European University Institute  
Via Camillo Cavour 65, Firenze, FI 50129  
Email: [stg.publications@eui.eu](mailto:stg.publications@eui.eu)

[www.eui.eu/stg](http://www.eui.eu/stg)



The European Commission supports the EUI through the European Union budget. This publication reflects the views only of the author(s), and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

This work is licensed under the [Creative Commons Attribution 4.0 \(CC-BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) International license which governs the terms of access and reuse for this work. If cited or quoted, reference should be made to the full name of the author(s), editor(s), the title, the series and number, the year and the publisher.



**doi: 10.2870/001616**  
**ISBN: 978-92-9466-356-6**  
**ISSN: 2600-271X**  
**QM-BA-22-034-FR-N**

© European University Institute, 2022